Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la Caf de Haute Garonne

Modalités pratiques

2 jours soit 14 heures de formation pour le module 2
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

ACCOLADES - CHEINE Thierry

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Formation / Action Déploiement de la CTG - Module 2 - CAF 31

MAJ : Mercredi 18 novembre 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION N° 12/18 – EGOC / CAF de HAUTE-GARONNE

PROGRAMME

Formation / action « Déploiement de la CTG Caf de Haute Garonne »

Durée **: 9 jours**

- 1 jour **- Phase 1, le 28 mars 2018 :** Journée introductive **« S'acculturer institutionnellement » - Dominique DUCROC-ACCAOUI et Abdillahi ALI WAIS/ Cnaf – Toulouse,** locaux du centre social Reynerie situé 15 place Abbal
- 8 jours – **Phase 2 – 4 modules de formations** « Déploiement opérationnel d'une CTG » - **Thierry CHEINE -** Accolades – Lieux communiqués ultérieurement

- 2 jours, les **11-12 avril 2018** – Module 1 : Construire une démarche CTG innovante et réaliste et en «équipe projet »
- 2 jours, les ~~**30-31 mai 2018**~~ remplacés par les **25-26 juin 2018** – Module 2 : Mettre en œuvre le déploiement de la CTG : innovation interne et externe
- 2 jours, les ~~**25-26 juin 2018**~~ **remplacés par les 8-9 octobre 2018** – Module 3 : Suivre et continuer le déploiement de la CTG
- 2 jours, les ~~**8-9 octobre 2018**~~ **(en attente nouvelles dates)** – Module 4 : Analyse les pratiques pour dégager de nouvelles perspectives de développement

Horaires : La formation se déroulera de 9 h à 17h soit 7h de formation par jour

Phase 2 – Module 2 - Objectifs et contenu

Module 2 : Mettre en œuvre le déploiement de la CTG : innovation interne et externe - Thierry CHEINE - Accolades

2 jours, les 25-26 juin 2018

Journée 1 :

- **Objectifs :**
  - Découvrir le déploiement d'une ingénierie sociale adaptée aux besoins du territoire CTG
  - Assurer un suivi des équipes projets (régulation, engagement) sur les territoires expérimentaux retenus
  - Etat des lieux de l'avancement des portraits internes : bilan sur la coopération transversale avec les personnes ressources en interne de la CAF

Journée 2 :

- **Objectifs:**
  - Saisir les enjeux du partenariat avec l'EPCI : Négociation, vision, optimisation
  - Construire un argumentaire pour accompagner les acteurs de l'EPCI
  - Définir une posture de concepteur et de développeur
  - Définir et prolonger la feuille de route pour chaque équipe projet

Démarche pédagogique - Méthodologie

Cette démarche de formation *« propose le développement des compétences propres à une action émancipatrice en termes de capacitation de l'individu et/ou du groupe **[1]** »*. C'est pourquoi elle permet la mobilisation des acteurs au regard de leurs pratiques actuelles.

Elle se traduit ainsi par :

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

---

[1] « Pratiques émancipatrices, actualités de Paolo Freire » - Michel Séguier et Françoise Garibay

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43